

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), l'association SOLIHA, accompagnateur Rénov', est financée par la Communauté de Communes de Pleyben-Chateaulin-Porzay pour conseiller et accompagner les propriétaires dans leur projet de travaux.



- ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
- INFORMATION SUR LES AIDES EXISTANTES
- CONSEILS TECHNIQUES
- AIDE À L'ÉTABLISSEMENT DES DEMANDES DE SUBVENTIONS ET PRÊTS

LES PERMANENCES DE L'OPAH SUR RDV

CHATEAULIN

Espace France Services
33 quai Robert Alba
29150 CHATEAULIN

1^{er} vendredi du mois
De 9h30 à 12h

PLEYBEN

14 rue de Gars Maria
29190 PLEYBEN

3^{ème} vendredi du mois
De 9h30 à 12h

« La Communauté de Communes,
à vos côtés pour rénover »

OPAH 2022-2025

**Des AIDES pour RENOVER ou ADAPTER
votre LOGEMENT**



CONTACTEZ SOLIHA Bretagne

☎ Par téléphone pour prendre RDV : **02 56 69 55 26**

✉ Par e-mail : opah.ccpcp@solihbretagne.fr

☎ Par formulaire Internet :

www.solihbretagne.fr dans l'onglet : **NOUVELLE DEMANDE**

QUELS TRAVAUX ?

AMELIORER

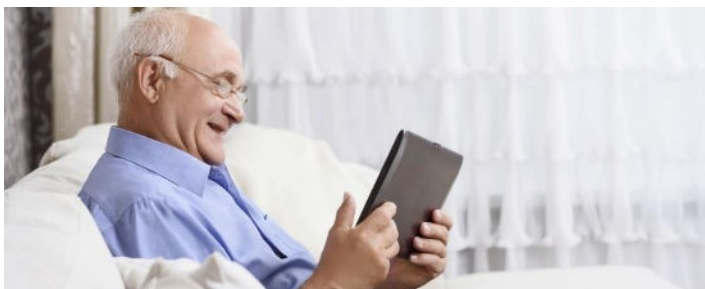
LE CONFORT THERMIQUE DE VOTRE LOGEMENT



Travaux
énergétiques :
Isolation,
chauffage ;
ventilation,
menuiseries, ...

ADAPTER

VOTRE LOGEMENT POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITE



Adaptation au
vieillessement ou
au handicap : Salle
d'eau, WC, rampe
d'accès, ...

RENOVER

VOS LOGEMENTS LOCATIFS



Rénovation complète
de logements vacants
très dégradés ;
Réhabilitation
thermique.

QUI PEUT EN BENEFICIER ?

- Les **propriétaires occupants** d'un logement de **+ de 15 ans** *sous conditions de ressources*
- Les **propriétaires bailleurs** *sous conditions d'engagement locatif*

COMMENT FAIRE VOS DEMARCHES ?

1

1^{er} contact avec SOLiHA

Un conseiller vous apportera une réponse adaptée et vous accompagnera dans toutes vos démarches.

2

Visite à domicile du conseiller technique SOLiHA

Il vous conseillera sur votre projet de travaux et réalisera un diagnostic de votre logement.

3

SOLiHA constitue et dépose votre dossier de demande de subvention auprès des financeurs,

après transmission des pièces nécessaires et des devis retenus.

4

Réaliser les travaux

SOLiHA effectue la demande de versement des subventions sur présentation des factures.

Attention : les travaux doivent être réalisés par des professionnels RGE et ne pas commencer avant l'accord des financeurs.

